

DÉCLARATION DE DÉBOURSÉS AUX INDIVIDUS SANS PIÈCE JUSTIFICATIVE

Déclarez tout déboursé, même si inférieur à 500\$, puisque c'est la Fédération du Québec qui consolidera les informations de toutes les églises et déterminera si le montant total reçu est supérieur ou non à 500\$.

Un feuillet T4A (T4A-NR) sera émis à l'individu et envoyé à son adresse si le montant total reçu dans l'année civile est supérieur à 500.00\$.

Je, Nom de famille : _____ Prénom : _____

Adresse : (numéro et rue) _____

Ville et code postal : _____

Numéro d'assurance sociale (NAS) : _____

confirme avoir reçu la somme de \$ _____ sans pièce justificative

le _____ 20____ de l'Église adventiste du septième jour de _____
(Nom de l'église locale)

NON-RÉSIDENT

PAYS : _____

Nombre de
jours au Canada : _____

Ces fonds sont reçus sans pièce justificative pour la(les) raison(s) suivante(s) :

Veillez cocher la (les) case(s) appropriée(s):

Services rendus:

Conférencier invité Concierge Musicien Traiteur (nourriture) Traducteur
 Transport Autre (spécifier) : _____

Assistance financière:

Aide Funérailles Soutien aux étudiants Autre (spécifier) : _____

Don:

Appréciation Autre (spécifier) : _____

Signé: _____
SIGNATURE DE L'INDIVIDU

DATE

Signé: _____
SIGNATURE DU TRÉSORIER de l'église locale

DATE

INSTRUCTIONS :

- 1) Entrer SUR UNE LIGNE dans le fichier Excel « Declaration_Payment_Individus_T4A_template_Excel2003 » : choisissez le bon onglet selon que le bénéficiaire est canadien ou non-résident.
- 2) Classer comme PIÈCE JUSTIFICATIVE, PAR NUMÉRO DE CHÈQUE.

Église Adventiste du Septième Jour – Fédération du Québec
940, Chemin de Chambly, Longueuil, QC J4H 3M3